



*Municipalité
de Saint-Norbert*

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

Extrait du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 17 décembre 2018, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert.

À laquelle séance étaient présents mesdames les conseillères Hélène Houde et Lise L'heureux et messieurs les conseillers, Michel Fafard, Jacques Boisvert, Cédric St-Amand, Patrick Pilon formant quorum sous la présidence de M. Michel Lafontaine, maire.

Mme Diane Desjardins directrice générale par intérim et madame Caroline Roberge, directrice générale adjointe sont également présentes.

2018-12-262

ADOPTION DU BUDGET 2019

Considérant que selon l'article 954 du *Code municipal du Québec*, le conseil d'une municipalité locale doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie des prévisions budgétaires pour l'année financière 2019;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par Jacques Boisvert
Appuyé par Michel Fafard

Que le budget 2019 soit adopté comme suit.

La Municipalité de Saint-Norbert aura à pourvoir au cours de l'année 2019 à des dépenses, se chiffrant à un million cent soixante-cinq mil cinq cent un dollars (1 165 501 \$), réparties comme suit :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

291 819

Législation	67 971
Application de la loi	1 260
Gestion financière et administrative	191 260
Greffé	5 052
Évaluation	1 953
Gestion du personnel	4 100
Autres dépenses	20 223

SÉCURITÉ PUBLIQUE

213 596 \$

Police	112 574
Incendie	92 081
Protection civile	2 091
Contrôle des animaux	6 850

TRANSPORT ROUTIER

286 985 \$

Voirie	175 977
Déneigement	66 349
Éclairage public	15 500
Circulation	16 500
Transport collectif	12 659

4, rue Laporte
Saint-Norbert, Québec
J0K 3C0

Tél. : 450-836-4700

Télec. : 450-836-4004

municipalite@.saint-norbert.net

www.saint-norbert.net

HYGIÈNE DU MILIEU		183 214 \$
Gestion de l'eau potable	6 500	
Gestion des égouts	23 800	
Gestion des fosses septiques	30 018	
Gestion des matières résiduelles	115 830	
Gestion des cours d'eau	7 066	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		3 427 \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE		41 497 \$
Service d'urbanisme	33 397	
Promotion et dév. économique	8 100	
LOISIR ET CULTURE		138 171 \$
Centre communautaire	38 452	
Patinoires	1 745	
Parcs et terrains de jeux	61 639	
Bibliothèque	12 976	
Patrimoine	19 825	
Quote-part MRC	3 534	
FRAIS DE FINANCEMENT		210 \$
AFFECTATION AUX IMMOBILISATIONS		6 582 \$
Remboursement de capital	6 046	
Quote-part IMMO	536	
TOTAL DES DÉPENSES :		1 165 501 \$
Les revenus non fonciers sont estimés pour l'année 2019, à cent cinquante et un millions six cent sept dollars (151 607 \$) répartis comme suit :		
EN LIEU DE TAXE		3 000 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES		71 945 \$
Services rendus aux organismes municipaux	175	
Imposition de droits	38 185	
Recouvrements de tiers	17 838	
Intérêts et amendes	10 587	
Autres	5 160	
TRANSFERTS		76 662 \$
TOTAL DES AUTRES REVENUS ET AFFECTATIONS		151 607 \$
AFFECTATIONS DE SURPLUS/RÉSERVES		55 000 \$

Les revenus de taxes, tarifs et compensations sont estimés pour l'année 2019 à neuf cent cinquante-huit mil huit cent quatre-vingt-quatorze dollars (958 894 \$) répartis comme suit :

TAXES FONCIÈRES 818 419 \$

SERVICES MUNICIPAUX 140 475 \$

Eau Sainte-Geneviève	3 466
Égout	22 372
Boues de fosses	
Septiques	19 233
Matières résiduelles	95 404

TOTAL DES REVENUS DE TAXES 958 894 \$

TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS 1 165 501 \$

Le budget 2019 est ainsi un budget équilibré.

Monsieur le maire demande le vote.

Vote pour :
Hélène Houde
Patrick Pilon
Jacques Boisvert
Michel Fafard

Vote contre :
Cédric St-Amand
Lise L'Heureux

La résolution est adoptée à la majorité.

